

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 mars 2011

Séance tenue à la salle municipale sise au 629, rue des Loisirs à 21h55 à Sainte-Christine, province de Québec

À laquelle sont présents :

Monsieur Fernand Laplante, conseiller

Monsieur Denis Brisebois, conseiller

Monsieur Aimé Loranger, conseiller

Monsieur Gilbert Grenier, conseiller

À laquelle sont absents :

Monsieur Mario Noël, conseiller

Monsieur Jean-Marc Ménard, conseiller

Formant quorum sous la présidence de Mme Huguette St-Pierre Beaulac, mairesse.

Était également présente:

Madame Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-trésorière

M. Mario Noël, conseiller, prend son siège à 20h10

56-03-2011

Ouverture des soumissions pour nivelage des chemins

Proposé par M. Fernand Laplante et résolu à l'unanimité de retenir la soumission la moins élevée après consultation auprès des conseillers juridiques de la municipalité.

57-03-2011

Salaire de l'inspecteur

Proposé par M. Denis Brisebois et résolu à l'unanimité d'ajuster le salaire de l'inspecteur en voirie, M. Gilles Tétreault, à 15.50\$ de l'heure.

58-03-2011

Premier projet de règlement #301-11
Modification au règlement de zonage # 254-02

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Christine a adopté, le 10 juin 2002, le règlement de zonage numéro 254-02;

ATTENDU QUE le conseil désire permettre l'usage industriel de transformation des produits agroalimentaires à titre d'usage complémentaire exercé dans un bâtiment accessoire à l'habitation;

ATTENDU QUE le conseil peut modifier son règlement de zonage, conformément à la section V du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A.-19.1)

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par M. Mario Noël lors d'une séance du conseil tenu le 7 mars 2011;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Mario Noël et résolu unanimement que le présent règlement soit adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement qui suit :

Article 1 Titre du règlement

Le présent règlement s'intitule « Règlement numéro 301-11 modifiant le règlement de zonage numéro 254-02 »

Article 2 Préambule

Le préambule du règlement fait partie intégrante de celui-ci.

Article 3 Usages complémentaires exercés dans un bâtiment accessoire

Le paragraphe J) de l'article 16.2.3.2 du règlement de zonage numéro 254-02 est remplacé par le paragraphe suivant :

j) Les industries de classe A, limitées à l'industrie du bois et des articles d'ameublement, à l'industrie de la transformation de produits agroalimentaires et à l'industrie de transformation des métaux et des produits métalliques.

Article 4 Entré en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi

ADOPTÉ À SAINTE-CHRISTINE LE 15 MARS 2011-03-30

Caroline Lamothe
Directrice générale
Et secrétaire-trésorière

Huguette Saint-Pierre Beaulac
Mairesse

59-03-2011

Entente de la transaction

CONSIDÉRANT que la municipalité a intenté un recours en dommages contre Mme France Tétreault;

CONSIDÉRANT que Mme Tétreault a accepté de transiger avec la municipalité par une transaction-quittance;

CONSIDÉRANT que Mme Tétreault accepte de signer un acquiescement à jugement pour la somme encore due à la municipalité;

CONSIDÉRANT que Mme Tétreault, en fonction de sa capacité financière, remboursera la municipalité à raison de 125\$/mois;

Il est proposé par M. Aimé Loranger et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER Mme Huguette St-Pierre Beaulac, mairesse et la directrice générale, Mme Caroline Lamothe, à signer les documents de transaction nécessaires à la finalisation du dossier judiciairisé portant le numéro 720-22-004407-098.

60-03-2011

Ouverture des soumissions d'achat de calcium

Point est remis

61-03-2011 **Photo de la mosaïque et autres**

Il est proposé par M. Gilbert Grenier et résolu à l'unanimité d'autoriser M. David Thériault, à prendre des photos des élus et du personnel pour en faire une mosaïque et que ceux-ci accordent leur autorisation pour la publication de ces photos sur le site Internet de la municipalité.

62-03-2011 **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Gilbert Grenier et résolu à l'unanimité que la séance du conseil soit levée à 22h05.

Caroline Lamothe
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Huguette St-Pierre Beaulac
Mairesse